

# A19 – Enherbement semé en viticulture

## Visites d'essais dans le Gard

**Durée** 1 jour

**DATE**

**25 janvier 2019**



**Lieux** Sabran & St Césaire de  
Gauzignan

**E**

Cette formation fait l'objet d'une demande de labellisation Ecophyto. Utilisez-là pour renouveler votre Certiphyto. Pour en savoir plus cliquez ici : [fiche mémo VIVEA – Ecophyto](#)

**Intervenant**

Mathieu Caligari, viticulteur et céréalier à Sabran  
Michael Bourrassol, viticulteur bio à Saint-Césaire-de-Gauzignan

### Objectifs

- Comprendre l'organisation de l'implantation et de la destruction d'un couvert végétal en viticulture
- Connaître les variétés végétales adaptées en conditions méditerranéennes et le matériel nécessaire
- Echanger sur les pratiques culturales, leurs avantages / inconvénients, les lieux d'approvisionnement

*Semer un couvert végétal dans ses vignes présente de nombreux avantages en terme d'économie d'intrants, de lutte contre l'érosion des sols, de protection de la ressource en eau, ... mais concrètement comment faire ? Cette journée d'échange et de visite sera basée sur les retours d'expériences de deux viticulteurs du Gard.*

**Infos pratiques :**

Apporter votre pique-nique

*Programme détaillé en page 2*



Fédération Départementale des CIVAM du Gard  
216 Chemin de Campagne 30250 SOMMIÈRES  
tél.04.66.77.10.83.  
[formation@civamgard.fr](mailto:formation@civamgard.fr) [www.civamgard.fr](http://www.civamgard.fr)  
Organisme de formation déclaré en Préfecture

**Inscription**

À l'aide du [bulletin d'inscription en ligne](#)  
Retrouvez toutes nos conditions  
générales  
en [cliquant ici](#)

## Programme

- ✓ Visites de parcelles viticoles semées en fin d'été/début d'automne
  
- ✓ Échanges autour des techniques d'enherbement en viticulture :
  - choix des variétés, disponibilité des semences, quantité à semer, techniques de semis et de gestion des couverts, ...
  - matériel (semoir, rouleau FACA ou autres, ...)
  - concurrence avec la vigne, économie en intrant, ...

Pour plus d'infos, contacter Aurélie GIBERT – 07 69 91 39 93 – [gibert@civamgard.fr](mailto:gibert@civamgard.fr)



Fédération Départementale des CIVAM du Gard



### Rappel plafond VIVEA

En 2019, chaque contributeur VIVEA dispose d'un crédit de 2000 € de prise en charge pour se former.  
Pour cette formation un montant de 168 € sera décompté de votre plafond.